

532745-2026 - Hange

Prantsusmaa – Tehnilise ülevaatuse ja teimimise teenused – Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

OJ S 146/2026 31/07/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused - Asjad

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: RTE

E-posti aadress: matthieu.joncour@rte-france.com

Hankija õiguslik vorm: Riigi osalusega äriühing

Võrgustiku sektori hankija tegevus: Elektrienergiaga seotud tegevus

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Kirjeldus: Les salariés de la Maintenance RTE réalisent quotidiennement différentes mesures afin de garantir le bon fonctionnement du système électrique. Lorsque les conséquences potentielles d'une mesure erronée présentent un risque significatif pour l'entreprise, celle-ci est qualifiée de « Mesure à enjeux ». Les équipements de mesure et d'essai utilisés dans ce cadre doivent faire l'objet d'une vérification métrologique périodique. Cette vérification vise à s'assurer de la conformité des équipements au regard des exigences métrologiques applicables.

Menetluse tunnus: f13e174a-371a-48a2-8aeb-37b9da2a35c8

Sisemine tunnus: CG_AOF_000074

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71630000 Tehnilise ülevaatuse ja teimimise teenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: RTE envisage de lancer la phase de recueil des offres de la consultation (après la déclaration d'aptitude des candidatures remises) à compter du 2 octobre 2026 (date prévisionnelle de nature indicative). La remise des offres des soumissionnaires serait prévue début novembre 2026.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/25/EL

2.1.5. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Hanke osade maksimaalne arv, mille kohta üks pakkuja võib pakkumusi esitada: 7

Lepingutingimused:

Nende osade maksimaalne arv, mille kohta võib sõlmida lepingu ühe pakkujaga: 7

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Teade

Ainult siseriiklikest kõrvalejätmise alustest tulenevate kohustuste rikkumine: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'est concerné par aucun des cas d'exclusions des procédures de passation de marchés publics, mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants. 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés. 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire sans justification de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou sans bénéfice d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce. 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le candidat doit être en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France, le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 21438 du Code de la commande publique et R. 126312 du Code du travail). 4) Le candidat ne doit pas être concerné par l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne relatif aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Osa**5.1. Osa: LOT-0001**

Pealkiri: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Kirjeldus: Métrologie maintenance

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 31644000 Mitmesugused andmeregistraatorid

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 5 Aastad

5.1.4. Uuendamine

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 380 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole veel teada

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2.

Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création).

Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 du décret du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine). Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit

également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objet

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE

5.1. Osa: LOT-0002

Pealkiri: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Kirjeldus: Métrologie maintenance

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 31644000 Mitmesugused andmeregistraatorid

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 5 Aastad

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 2

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 180 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole veel teada

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'

identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2. Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création). Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 duodecies du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine). Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objet

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkuja te rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid**Raamleping:**

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dunaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dunaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE

5.1. Osa: LOT-0003

Pealkiri: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 31644000 Mitmesugused andmeregistraatorid

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 5 Aastad

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 2

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 240 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole veel teada

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2.

Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création).

Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3.

Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 duodecies du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine).

Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde

étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.11. Hankedokumentid

Hankedokumentide aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objet

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation

est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dūnaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE

5.1. Osa: LOT-0004

Pealkiri: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Kirjeldus: Métrologie maintenance

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 31644000 Mitmesugused andmeregiistraatorid

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 5 Aastad

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 2

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 390 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole veel teada

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2.

Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création).

Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés).

Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 duodecies du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine).

Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure.

Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités

disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmise seotud tingimused: Sans objet

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dünaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dünaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables

aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE

5.1. Osa: LOT-0005

Pealkiri: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Kirjeldus: Métrologie maintenance

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 31644000 Mitmesugused andmeregistraatorid

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 5 Aastad

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 2

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 290 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemise:

Osalemise ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole veel teada

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2.

Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création).

Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 duodecies du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine). Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.11. Hankedokumentid

Hankedokumentide aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objet

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE

5.1. Osa: LOT-0006

Pealkiri: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Kirjeldus: Métrologie maintenance

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 31644000 Mitmesugused andmereregistraatorid

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 5 Aastad

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 2

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 380 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole veel teada

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2.

Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création).

Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 du décret du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine).

Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations

de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud töehõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objet

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE

5.1. Osa: LOT-0007

Pealkiri: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Kirjeldus: Métrologie maintenance

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 31644000 Mitmesugused andmeregistraatorid

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 5 Aastad

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 2

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 250 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole veel teada

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1. Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2. Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création). Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 du décret du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine). Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client

et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud töehõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objet

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande

publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: RTE

Registreerimisnumber: 44461925802482

Osakond: Direction des Achats

Postiaadress: Immeuble Window 7C, Place du Dôme

Linn: LA DEFENSE Cedex

Sihtnumber: 92073

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: matthieu.joncour@rte-france.com

Telefon: +33762495347

Internetiaadress: <https://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal/>

Hankija profiil: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Registreerimisnumber: 17780111500151

Osakond: Instance chargée des procédures de recours

Postiaadress: Immeuble Window 7C, Place du Dôme

Linn: Nanterre

Sihtnumber: 92020

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Telefon: 01 40 97 10 10

Internetiaadress: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Selle organisatsiooni rollid:

TED eSender

Vaidlustusorgan

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 0182730a-5bf2-4b8b-a94d-7d3fd70eb413 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 17

Teate saatmise kuupäev: 30/07/2026 14:57:40 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 532745-2026

ELT S väljaande number: 146/2026

Avaldamise kuupäev: 31/07/2026